



Agenda

Lundi 27 mars 2017

- 13h : Déjeuner des membres de l'Académie (salon Bonnefous).

-15h : **Gilbert CETTE**, membre du CAE : « *Quelle réforme du Code du travail pour améliorer la compétitivité et la croissance de l'économie et réduire le chômage ?* »

-18h : Conférence de **Vincent COUSSEDIÈRE** : « *Populisme ou retour des peuples européens ?* », présentée par **Chantal DELSOL** (Grande salle des séances).

Lundi 3, 10 et 17 avril 2017

Pas de séance

Mardi 11 avril 2017

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, Statistique et Finance (à l'extérieur).

Lundi 24 avril 2017

-15h : **Michèle DEBONNEUIL**, Administrateur de l'INSEE, Inspecteur général des Finances : « *L'essor des services à la personne : une solution pour la réduction de notre chômage structurel ?* ».

Mardi 25 avril 2017

- 18h30 : conférence de **Jean-Pierre DUPUY** dans le cadre de la Fondation Éthique et Économie (Grande salle des séances).

Lundi 1^{er} et 8 mai 2017 : Pas de séance.

Lundi 15 mai 2017

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, Statistique et Finance (salle 3).

-15h : **Thierry BRETON**, Président-Directeur général d'Atos : « *Comment faire de la révolution digitale un moteur de la croissance et de l'emploi en France ?* ».

Lundi 22 mai 2017

-15h : **Michel DIDIER**, Président de Coe-Rexecode : « *Quelle fiscalité de l'épargne et du capital pour retenir en France l'épargne des français et l'orienter vers les entreprises ?* »

-17h30 : conférence de **Masami KITA** dans le cadre de la Fondation Éthique et Économie (Grande salle des séances).

Séance du lundi 20 mars

Après approbation du procès-verbal de la précédente séance, le président **Michel Pébereau** a procédé aux dépôts d'ouvrage. **Bertrand Saint-Sernin** a présenté *Lueurs dans l'histoire. Revisiter l'idée de Providence* (Paris, Salvator, 2017, 192 p.) de Paul Valadier et *La gloire des Grecs* (Paris, Cerf, 2017, 409 p.) de Sylvain Gougenheim. **Jean-Robert Pitte** a présenté la version en livre de poche des *Histoires de l'Élysée. Un palais dans l'histoire de France* (Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2017, 608 p., édition actualisée) de son confrère **François d'Orcival** et *À table ! À la découverte du repas gastronomique des Français* (Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2017, 128 p.) de Christine Andant et Annabelle Nachon.

Le président a alors cédé la parole à **Agnès Verdier-Molinié**, directrice de la Fondation iFRAP (Institut pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques), pour une communication intitulée : « Comment réduire le mille-feuille territorial et les dépenses des collectivités locales ? » La réponse, selon l'intervenante, passe par une refonte d'ensemble du système, dont elle a dressé, chiffres à l'appui, un état des lieux très détaillé, tout en proposant des pistes concrètes de réforme.

La caractéristique majeure du maillage administratif français est le nombre considérable de ses collectivités territoriales, qui représentent actuellement pas moins de 40 % du total de l'Union européenne, puisque la plupart des pays voisins ont mené à bien des politiques drastiques de réduction du nombre de leurs communes. Les quelques tentatives similaires observées dans notre pays sont demeurées globalement sans effet, soit qu'elles aient ajouté une strate sans toucher aux autres, comme dans le cas des intercommunalités, soit qu'aucun objectif de réalisation d'économies n'ait été fixé, comme dans le cas des régions ou des communes nouvelles.

À cette architecture complexe s'ajoute un enchevêtrement des compétences entre les échelons. A. Verdier-Molinié voit dans la rationalisation de leurs missions le pivot de la réforme des collectivités locales. Elle a plaidé pour que soient dévolues à ces dernières des compétences plus importantes et cohérentes, notamment dans les domaines de l'éducation, de la culture et de l'emploi. Cette décentralisation vaudrait aussi dans le domaine fiscal, où une plus grande autonomie pourrait être accordée, et les dotations globales de fonctionnement calculées de manière à récompenser les collectivités vertueuses.

La responsabilisation est également le maître mot à l'égard du personnel de la fonction publique territoriale, dont la masse salariale a fortement augmenté ces dernières années. L'exposé a pointé le problème de l'absentéisme, particulièrement répandu chez les titulaires, et un temps de travail insuffisant (1554 heures annuelles en moyenne). Il en appelle au développement des engagements contractuels ou à une réforme du statut de la fonction publique qui permette d'individualiser les rémunérations. Le nombre d'élus devrait lui aussi être réduit (114 000 contre 645 000 aujourd'hui), mais leurs indemnités révisées à la hausse. Il n'est pas, enfin, jusqu'au rapport de l'administration locale avec les citoyens qui ne doive être repensé, au travers d'une plus grande transparence des comptes, via le numérique, et d'un suivi de la qualité des services publics, en rapport avec les impôts acquittés.

À l'issue de sa communication, **Agnès Verdier-Molinié** a répondu aux questions que lui ont posées **Pierre Delvolvé**, **Xavier Darcos**, **Jean-Robert Pitte**, **Jean-Claude Casanova**, **Jean Baechler**, **Denis Kessler** et **Michel Pébereau**.

Remise du prix Olivier Lecerf 2016

Le prix Olivier Lecerf pour l'année 2016 a été remis le 17 mars, en présence de ses fondateurs **Bertrand Collomb** et Bruno Lafont, à Jean-Paul Bouchet et Bernard Jarry-Lacombe pour leur ouvrage *Manager sans se renier* (Ivry, Éditions de L'Atelier, 2015, 144 p.), fruit de leur enquête auprès de « dirigeants et managers de proximité ». Le secrétaire perpétuel **Jean-Robert Pitte** a retracé le parcours des deux lauréats. Il a vu dans l'attribution de ce prix à deux cadres ayant concilié « engagement professionnel » et « engagement syndical » (en l'occurrence au sein de la CFDT et de l'Observatoire des cadres et du management) un signe positif de l'évolution des mentalités vers une vision plus sereine des rapports entre société et entreprise. La matinée a été consacrée, comme il est d'usage, à un colloque autour des thèmes développés par les lauréats, intitulé cette année « Management, humanisme et performance ».

À lire

- *La prouesse française. Le management du CAC 40 vu d'ailleurs*, par **Ezra Suleiman** (membre correspondant de l'Académie), Frank Bournois et Yasmina Jaïdi, Paris, Odile Jacob, 224 p. Il s'agit d'une enquête sur 2485 managers, français et étrangers, travaillant pour 20 grandes entreprises françaises. Les auteurs soulignent les évolutions qu'a connues le secteur depuis le début des années 2000, qui sont comparables à celles vécues dans toutes les multinationales, sans qu'aient été toutefois gommées les particularités nationales. Ils décrivent, à rebours des idées reçues, un management humaniste, apprécié des salariés étrangers, et favorable à l'innovation, grâce à une certaine liberté de ton et à un bouillonnement permanent. Ezra Suleiman a accordé, à cette occasion, un entretien à *L'Usine nouvelle* (publié en ligne le 17 mars). Il y souligne malgré tout le poids de certains conformismes : « Les managers nous ont dit par exemple qu'ils trouvaient que les promotions se faisaient de manière juste, à l'exception du top management où il faut avoir les réseaux, fait les bonnes écoles. [...] Ce qui est très spécifique à la France, c'est de considérer qu'une fois qu'on a réussi un concours jeune, on sera brillant toute sa vie. »

- **Jacques de Larosière** signe l'avant-propos de *Repères d'économie bancaire. Les nouveaux défis du financement de l'économie* (Paris, RB Éditions, 2017, 121 p.), ouvrage collectif sous la direction de Valérie Ohanessian et Timothée Waxin. L'ancien directeur du FMI pose la question « A-t-on vraiment tenu compte des intérêts et des besoins propres de l'Europe dans la définition de la régulation financière ? » Il répond par la négative, car il pense qu'on n'a pas évalué, notamment, les effets des mesures prises après la crise de 2008 sur la compétitivité des banques d'investissement européennes par rapport à leurs concurrentes américaines qui leur prennent des parts de marché.

- *La Revue d'histoire diplomatique*, 2016, n° 4, reproduit les actes du colloque du 24 avril 2015 à la Fondation Singer-Polignac sur « Le rôle des parlements pendant la Grande Guerre 1914-1919 ». On lira notamment l'avant-propos de **Gabriel de Broglie** et les contributions de **Georges-Henri Soutou**, « Les Parlements et leur rôle pendant la Grande Guerre. Introduction » et **John Rogister**, « La Grande Guerre, le mouvement Lansdowne et le Parlement britannique 1914-1918 ».

Dans la presse et sur les ondes

- La livraison de février-mars 2017 de la *Revue des deux mondes* consacre un dossier à « L'origine des guerres de religion en France ». Sa directrice, Valérie Toranian, a interrogé à cette occasion **Rémi Brague** (« Nos sociétés ne prennent pas la religion au sérieux », p. 79-86). Celui-ci s'est livré à un important travail de distinction, qui ne minimise pas la dimension religieuse à l'œuvre dans les affrontements contemporains, sans pour autant en faire un principe explicatif unique, uniformément valable pour toutes les croyances. À propos de la comparaison entre les affrontements interconfessionnels du XVI^e siècle et les actes criminels perpétrés par l'État islamique, il a ainsi déclaré : « Les guerres de religion sont des événements ponctuels, dus à des causes qui ne se répètent pas ; la guerre menée par l'organisation État islamique se replace, en tout cas pour ceux qui la promeuvent, dans le cadre du djihad. Celui-ci, s'il a connu dans l'histoire des périodes d'accalmie souvent longues, est en principe une obligation permanente. » Ou encore : « Dire que la religion ne fait qu'habiller la radicalisation, et chercher les causes de cette dernière dans des conditions économiques, sociales, psychologiques, que sais-je encore, comporte certainement une large part de vérité. Encore faut-il se demander si toutes les religions se prêtent aussi facilement à cet habillage. [...] Il convient de toute façon de distinguer au moins trois niveaux : tuer alors que l'on se trouve être né dans une religion ; tuer au nom de cette religion ; tuer en étant fidèle aux enseignements de ladite religion. »

Le même numéro de la *Revue des deux mondes* reproduit le « discours à la jeunesse » de **Jean Tirole**, « Pour une économie du bien commun », prononcé le 14 décembre 2016 à Bercy pour la 18^e Journée du livre d'économie (voir Lettre n° 638).

- « L'Académie des sciences morales et politiques veut réformer l'enseignement de l'économie au lycée » titre *L'Opinion* du 20 mars sous la plume d'Irène Inchauspé. L'article rend compte des propositions défendues le 15 mars par une délégation composée entre autres de **Michel Pébereau**, **Jean Tirole** et **Denis Kessler** devant les représentants du Conseil supérieur des programmes et du Conseil national Éducation-Économie. Le rapport remis à cette occasion appelle à la fois à une refonte des programmes (moins d'encyclopédisme, une plus grande place pour les analyses microéconomiques et une meilleure prise en compte de certains concepts comme le risque) et des méthodes (apprentissage de la validation empirique, recours accru aux études de cas). « Tout cela, conclut la journaliste, n'a rien de révolutionnaire et relève plutôt du bon sens. » Ces propositions ont été reprises dans un avis voté par l'Académie est rendu public aujourd'hui 21 mars.

À savoir

Jean-Robert Pitte a donné le 10 mars une conférence à Chartres sur le thème : « Le contexte géographique de la naissance de la cathédrale de Chartres ou pourquoi la plus éblouissante des cathédrales gothiques a-t-elle vu le jour à Chartres ? ». Il a répondu à cette occasion aux questions de *L'Écho républicain*. Il a rappelé les motivations religieuses, mais aussi économiques, politiques et techniques qui ont présidé à la construction de l'édifice.